

législation à l'effet d'exiger des sociétés étrangères, qui ne sont pas déjà établies dans la province de Québec et qui voudront y opérer à l'avenir, les garanties nécessaires à la protection du public. Motion adoptée.

Proposé par M. F. H. Hébert, de l'Union Saint-Joseph des Artisans de Sherbrooke, secondé par M. E. St-Maurice, de l'Union St-Vincent de Montréal: Que ce Congrès croit devoir suggérer aux sociétés de secours mutuels, comme l'un des meilleurs moyens à prendre pour régler les difficultés qui peuvent surgir à propos de secours en cas de maladie, le système adopté par la Société St-Jean-Baptiste de Salaberry de Valleyfield. Ce système consiste à constituer, par voie de tirage au sort, un jury choisi parmi les membres de la société, et ayant mission d'adjuger, d'une manière définitive et finale, sur le mérite de la réclamation à lui soumise. Motion adoptée sur division, 24 contre 18.

Les autres questions qui restaient à l'ordre du jour furent renvoyées au prochain congrès pour étude plus approfondie.

L'assemblée, avant de se séparer, offrit à Sa Grandeur Mgr Emard, et aux autres membres du clergé qui ont témoigné, par leur présence aux réunions du congrès, de l'intérêt qu'ils portaient au succès de la convention, ses plus chaleureuses grâtes de cette encourageante attention.

Le congrès adopte ensuite des résolutions de remerciements à la Société St-Jean-Baptiste de Valleyfield et aux officiers sortant de charge et tout particulièrement à l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe à qui revient le mérite d'avoir pris l'initiative de la convocation de ces congrès.

A travers les Cercles

CERCLE ST-STANISLAS, No 22

Nos confrères du Cercle St-Stanislas nous ont donné, le vingt de ce mois, un exemple qui mérite d'être suivi, en organisant une des plus belles démonstrations dont la paroisse de St-Stanislas de Kostka ait été témoin.

Les organisateurs de cette fête ont droit de se réjouir du résultat de leurs efforts.

Dès le matin, le village était envahi par les invités venus des paroisses et des cercles voisins, ayant à leur tête la fanfare de Valleyfield, un des meilleurs corps de musique de la province.

A dix heures tout le monde se pressait à l'église pour assister à la messe solennelle, chantée par le révérend M. Desrosiers, curé de la paroisse.

La cérémonie a été des plus imposantes. M. l'abbé Barsalou, de la cité de St-Henri, fit un sermon éloquent et fortement pensé. Les quêteurs furent M. Toussaint Préfontaine, vice-président du Cercle Salaberry, et Madame Préfontaine, et M. V. Rochon et Madame Rochon.

A la sortie de l'église, la procession se reforma, drapeau et musique en tête, et se dirigea dans un bocage avoisinant, où un dîner magnifique — préparé et servi, avec beaucoup de grâce, par les dames organisatrices — attendait les nombreux convives. M. Cardinal, président du cercle, occupait la table d'honneur, ayant à sa droite les révérends MM. Desrosiers et Barsalou et à sa gauche MM. A. C. Décary, membre du Bureau Exécutif, et E. H. Bisson, M. P. P., et autres officiers.

Le dîner terminé, on entremêla alternativement, durant le cours de l'après-midi, les discours et les amusements.

Les orateurs qui ont pris la parole, sont : M. le curé Desrosiers, M. Bisson, M. P. P., et M. A. C. Décary, au nom du Bureau Exécutif.

Ces discours ont été hautement appréciés, et nous sommes certains que les cinq cent personnes qui étaient réunies en cette occasion ont été heureuses d'entendre la parole éloquente de ces messieurs, comme elles ont manifesté leur joie de prendre part aux amusements organisés pour ce pique-nique.

En somme le cercle St-Stanislas a raison d'être fier du succès qui a couronné cette démonstration, à tous les points de vue. Et s'il nous fallait donner quelque preuve de ce succès, il nous suffirait de mentionner qu'à la première assemblée qui a suivi cette fête, huit nouveaux candidats sociétaires ont été présentés au Cercle.

Notes Personnelles

Le docteur T. Cypriot doit partir prochainement pour un voyage de quelques mois en Europe. C'est un repos bien mérité après plusieurs années de travail continue et fructueux dans la cité de Ste-Cunégonde.

Nos confrères seront heureux d'apprendre que l'Alliance Nationale pourra bénéficier de ce voyage, dont l'un des objets est d'étudier le fonctionnement des Sociétés de Secours Mutuels en Angleterre et sur le continent.

Nous sommes certains que nous exprimons les sentiments des membres de l'Alliance Nationale, en souhaitant, à notre médecin-en-chef, un heureux voyage.

Nous sommes heureux d'offrir à notre confrère, M. Jos. Deslauriers, S. P. G. auprès du Cercle de Beauharnois, nos félicitations les plus chaleureuses à l'occasion de sa promotion au grade de Lt.-colonel du 84e Bataillon. Cet avancement était bien mérité.

Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite des officiers de cercles dont les noms suivent, depuis la publication du dernier numéro de la "revue":

- A. E. Thibodeau, prés., du cercle Ste-Julienne.
- Pierre Doucet, prés., du cercle St-Médard.
- F. X. Archambault, sec.-arch., J. A. Lécuyer, sec.-fin., et J. P. Meunier, trés. du cercle St-Jean.
- A. F. Jeannotte, méd.-exam., et A. O. Archambault, sec.-fin., du cercle St-Pierre.
- J. H. Garceau, méd.-exam., P. C. Chabot, ex-sec., fin., F. Lambert, comm.-ordonn., Raphaël Dufresne, prés., J. A. Richard, vice-prés., du cercle Hochelaga.
- C. A. Daigle, méd.-exam., Osc. Morin, sec.-arch.-du cercle Jeanne d'Arc.
- Raoul Tourangeau, prés., du cercle Ville-Marie.
- A. S. Brien, méd.-exam., du cercle Sagard.
- L. Bélanger, sec.-arch., du cercle St-Jean-Baptiste.
- J. B. Meloche, sec.-fin., du cercle Ste-Genève.
- L. P. Fortin, sec.-arch., du cercle Maisonneuve.
- H. Roch, sec.-fin., E. Beausoleil, prés., du cercle St-Gabriel.
- J. E. Marcile, membre du Bureau Exécutif et S. P. G., auprès du cercle St-André.
- J. T. Leclerc, sec.-fin., Clod. Langlois, prés., du cercle Jacques-Cartier.
- E. Lamarche, sec.-Arch., du cercle Mascouche.
- Albert Dauth, sec.-fin., J. A. Major, sec.-arch., D. Martin, prés., du cercle St-Ignace.
- O. Bourdon, sec.-arch., du cercle St-Joseph.